

# **Assemblée Générale de la Communauté de Communes du Pays d'Huriel mardi 15 mai 2012**

Délégués présents : Mesdames et Messieurs MARTIN G., MASSY J., LEROUX F., MARTIN P., BRAUD D., DUBREUIL A., RONDIER D., TABUTIN M., LECLERC C., FANTINET R., BOURICAT G., ABRANOWITCH S., BOURDUT C., PENAUD J.P., PORTIER P., LHOPITEAU A., MAUGENEST G., COFFIN D., DUMONTET B., DESAGES H., MERVAUX M.P., PIGEON A., AUBERGER M., PHILIPPON A., PIVARD E., MOREL M.T., PETIT E., DUMONTET J.M., MALLET B.

Délégués excusés : JOULAUD C., RENAUDET L., COLIN T., DUBREUIL J.C., BULCOURT C., BOUCHAUVEAU M.,

L'ordre du jour est le suivant :

- ✓ Synthèse du travail de la commission sur les problèmes de transport
- ✓ Projet gîte Handicap avec l'association Sésame Autisme
- ✓ Journée des Arts du 3 juin
- ✓ Collaboration avec mission haie – Opération bocage
- ✓ Point sur les travaux de l'écogîte
- ✓ Appel d'offres Hôtel d'entreprises
- ✓ Personnel : renouvellement du contrat de Laetitia RAOULT
- ✓ Point Info Tourisme : embauche d'un Contrat Aidé – Fonds de concours
- ✓ Questions diverses

## **Synthèse du travail de la commission sur les problèmes de transport**

**L'existant** : Aujourd'hui la seule offre de transport en commun sur le territoire est produite par le Conseil Général à travers le TAD (Transport à la demande). Ce dispositif est appelé à évoluer avec un possible transfert aux Communautés de Communes du service avec dans les deux premières années :

- un soutien financier à hauteur de 80% du déficit d'exploitation
- la centralisation des réservations via la centrale de mobilité départementale prise en charge financièrement en totalité par le département.
- Le développement des liaisons de transports extracommunautaire sous maîtrise d'ouvrage départementale.

L'engagement des Communautés de Communes dans ce dispositif ne sera plus possible au-delà du 31 décembre 2012.

## **Travail de la commission :**

- ✓ La commission se propose de recevoir Monsieur PRADEILLES du Conseil Général pour mieux se faire préciser les choses et en faire la synthèse au Conseil Communautaire.
- ✓ D'adresser aux administrés de 3 communes test avant l'été un questionnaire permettant de mieux identifier le besoin. Les 3 communes test seraient : Huriel, Saint Martinien, La Chapelaude sachant que le questionnaire a déjà été envoyé pour Huriel.
- ✓ Réflexion à mener sur le covoiturage avec pour support la réalisation d'un questionnaire pour voir comment réagit la population.

Le Conseil Communautaire après avoir débattu de la question décide d'adresser les deux questionnaires à l'ensemble de la population. Les usagers d'Huriel recevront seulement celui sur le covoiturage puisque le premier leur a déjà été adressé.

### **Projet gîte handicap avec l'association Sésame Autisme**

Lors d'une réunion qui s'est tenue à Huriel le 4 mai 2012, Madame MEGNIEN, Présidente de l'association "Sésame Autisme" a indiqué que son organisation, titulaire d'un agrément pour vacances adaptées souhaitait construire un gîte pour 8 personnes autistes en séjour de vacances. Un premier projet n'avait pas pu aboutir en raison de son coût trop élevé de 1 M 160 €. Elle propose donc que ce projet soit porté par la Communauté de Communes et que l'association devienne locataire des murs. Actuellement, l'association loue un gîte sur la commune de Chirat l'Eglise mais qui serait inadapté pour une occupation à l'année. Aujourd'hui, compte tenu de l'abondance des demandes, l'association pourrait remplir 10 mois sur 12 mois. Elle est en mesure de payer un loyer de 2000 € par mois maximum sachant que le prix de journée remboursé par les organismes sociaux est de l'ordre de 140 €/jour.

Le Conseil Communautaire décide de poursuivre la réflexion sur ce dossier en affinant le cahier des charges et en recherchant un terrain disponible apte pour cette activité (à l'écart d'un bourg sans en être très éloigné).

### **Rencontre des Arts du 3 juin 2012**

Le Président explique qu'une cinquantaine d'artisans d'art seront présents à la manifestation et qu'il convient de mobiliser des employés communaux pour le montage des barnums mais également des bénévoles pour la journée elle-même.

Après recensement, les employés des communes suivantes seront présents le jeudi et le lundi pour le montage et le démontage :

Montage : Chazemais : 2 - La Chapelaude : 1 - Huriel : 4 - Chambérat : 1 - Viplaix : 1 – Saint-Martinien : 1 – Saint-Désiré : 1 - Courçais : 1 - Saint-Palais : 1 – Saint-Sauvier : 1 - Archignat : 1

Démontage : Chazemais : 2 - La Chapelaude : 1 - Saint-Désiré : 1 - Huriel : 4 - Chambérat : 1 - Viplaix : 1 – Saint-Martinien : 1 - Courçais : 1 – Saint-Palais : 1 – Saint-Sauvier : 1 - Archignat : 1.

L'inauguration de l'œuvre d'art aura lieu à 11 H 00 devant le garage de Monsieur GADET qui met également à disposition ses locaux.

### **Collaboration avec mission haies-opération bocage**

Le Président rappelle le contenu de la réunion qui s'est déroulée à Chazemais le 17 avril 2012 où Sylvie MONIER, directrice de la Mission Haies, a souligné les enjeux du maintien du bocage et présenté les grandes lignes du projet « atelier du paysage » en adéquation avec le dispositif régional « Contrat Nature et Paysages ».

Les agriculteurs, personnes privées ou communes qui souhaitent s'engager dans ce dispositif et bénéficier de végétaux doivent se faire connaître auprès de la Mission Haies.

Contact :

Sylvie MONIER  
Directrice  
Mission Haies Auvergne  
Union Régionales des Forêts d'Auvergne  
10, allée des Eaux et Forêts  
BP 104  
Marmilhat  
63370 LEMPDES  
Tél : 04.73.96.51.88

Mèl : [missionhaiesauvergne.urfa@foretpriveefrancaise.com](mailto:missionhaiesauvergne.urfa@foretpriveefrancaise.com)

### **Point sur les travaux de l'écogîte**

Actuellement, les travaux intérieurs sont finalisée avec notamment l'installation de la cuisine réalisée par l'entreprise ELDECO. Le CAUE travaille pour sa part sur un projet d'aménagement extérieur.

Par ailleurs, le Conseil Communautaire valide les choix de tarifs (voir feuille jointe)

Le prix intègre la location des draps. Les animaux ne seront pas acceptés.

Le Conseil Communautaire confie l'accueil des touristes et l'entretien du gîte à l'association APROVA de Mesples qui a pour but de promouvoir et valoriser le village de Mesples.

S'agissant de la commercialisation du site, elle sera assurée en planning partagé entre la Communauté de Communes et l'association des Gîtes de France.

### **Appel d'offres hôtel d'entreprises**

Le Président présente les offres des entreprises examinées par la Commission d'Appel d'offres. Le montant total des offres dépassant l'estimation faite, une renégociation est en cours.

### **Personnel**

Le Conseil Communautaire approuve le renouvellement du contrat aidé de Mademoiselle Laetitia RAOULT employée à l'accueil et qui s'arrête le 14 juin 2012.

### **Point Info Tourisme**

Aujourd'hui, le Point Info Tourisme (PIT) assure essentiellement la promotion touristique de la commune d'Huriel sauf pendant les mois d'été grâce à un renfort de personnel financé par un fonds de concours de la Communauté de Communes. De fait, aujourd'hui, des tâches qui seraient plutôt de la compétence du PIT sont assurées par les services de la Communauté de Communes.

Afin d'améliorer cette organisation, le Conseil Communautaire décide de maintenir son fonds de concours pour l'embauche d'une personne pendant la saison estivale mais également de recruter une personne en contrat aidé de 6 mois.

## **Questions diverses**

### ✓ Problème du Centre Social :

Le Président ayant démissionné, un nouveau bureau va être désigné. Un nouveau projet social doit être élaboré avant l'automne.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée. La prochaine Assemblée Générale aura lieu le lundi 9 juillet à 18 H 00 à Saint Palais.